

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
<b>Herausgeber:</b>	Société d'Etudes Economiques et Sociales
<b>Band:</b>	62 (2004)
<b>Heft:</b>	3: Employabilité des cadres seniors : trop vieux ou trop expérimenté ; Quels besoins en formation dans les entreprises microtechniques
<b>Artikel:</b>	Réseaux de l'avenir : un point de vue
<b>Autor:</b>	Soguel, Bernard
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-141539">https://doi.org/10.5169/seals-141539</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# RÉSEAUX DE L'AVENIR

## UN POINT DE VUE \*

*Bernard SOGUEL  
Conseiller d'Etat  
Chef du Département de l'économie publique  
du canton de Neuchâtel*

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous présente l'opinion du département de l'économie publique sur la formation en générale, puis je ferai plus précisément le lien avec NEODE. Mais, comme le président de NEODE est à côté de moi et qu'il développera ce sujet, je ne vais pas entrer dans trop de détails. Je pense que les échanges que nous pouvons avoir entre politique, économie, milieux de la formation et de la recherche sont évidemment importants pour le canton et la formation est un élément essentiel pour l'épanouissement personnel et pour le niveau de vie.

Neuchâtel a un passé très riche. Tout d'abord une histoire horlogère qui est longue de près de 4 siècles. Ensuite une dense expérience en matière de recherche qui émane de cette histoire horlogère. Une volonté historique d'améliorer la formation et les écoles. Enfin, l'objectif réussi de diversification économique.

Neuchâtel a un savoir-faire exceptionnel dans le domaine de la haute précision. Il s'agit bien sûr du savoir-faire de la main-d'œuvre, donc de l'ensemble de la population, mais aussi des entreprises et du savoir-faire en matière de recherche. Après les écoles polytechniques fédérales, Neuchâtel est probablement le canton qui a le plus d'expérience et de compétence en matière de recherche, également un savoir-faire dans les écoles, notamment dans les domaines techniques et scientifiques.

Vous savez aussi que Neuchâtel est un canton exportateur, je le rappelle parce que cela influence aussi la demande en formation. Notre canton exporte deux fois plus que la moyenne suisse, soit Frs 36000.- par habitant et par année, contre Frs 18000.- en moyenne pour l'ensemble de la Suisse.

C'est un canton urbain, plus de 70% de la population vit en zone urbaine.

C'est également un petit canton, puisqu'il ne représente que 2.3% de la population suisse.

Enfin, c'est un canton qui a une structure économique faite de nombreuses petites PME surtout axées sur le secondaire, en tout cas davantage que sur l'ensemble du pays, des PME comptant de 2 à 9 emplois qui représentent plus de 86% des PME neuchâteloises, ce qui est véritablement considérable. Les entreprises de 10 à 50 emplois représentent 10.7% des PME et de plus de 50 emplois 3% environ dans le canton de Neuchâtel. Cela donne aussi une idée des besoins spécifiques des entreprises en formation.

Le canton compte un peu plus d'entreprises de secteur secondaire qu'ailleurs en Suisse, soit 36% à Neuchâtel contre 25% en Suisse. Pour le tertiaire, c'est l'effet contraire, avec 59% des entreprises neuchâteloises actives dans le tertiaire contre un peu plus de 70% en moyenne suisse. Cette structure fait que Neuchâtel subit plus fortement, le phénomène de délocalisation, qui n'est pas un phénomène récent. Je ne veux pas revenir sur ce sujet parce que je l'ai déjà développé il y a quelques mois dans le cadre du rapport du Conseil d'Etat sur l'état de l'économie, rapport destiné au Grand Conseil.

Aujourd'hui, quel peut être l'avenir du canton de Neuchâtel? Je pense que, comme pour tous les pays industrialisés, notre avenir se situe dans la haute technicité, dans le tertiaire scientifique et technique. C'est particulièrement vrai pour le canton de Neuchâtel qui dispose d'un atout, une spécificité très importante, qui est devenue centrale ces dernières années: il s'agit des microtechniques, que nous devons valoriser. C'est encore un produit issu de la recherche horlogère. C'est démontré par la diversification réussie de l'économie Neuchâteloise, diversification issue de l'horlogerie, avec des domaines d'activité comme les machines, l'électronique et le technico et le biomédical qui sont des secteurs nouveaux pour le canton de Neuchâtel.

Si nous avons réussi à diversifier l'économie neuchâteloise, c'est aussi grâce au savoir-faire des entreprises et de la population, grâce à la promotion économique, mais c'est surtout lié à l'histoire technique, ce savoir-faire historique du canton de Neuchâtel.

L'avenir se situe aussi dans la recherche, recherche en microtechnique, recherche en biologie, puisque nous avons un centre d'excellence à l'Université. Et il existe peut-être d'autres domaines de recherche dans des domaines qui sont naissant aujourd'hui, auxquels il faut réfléchir pour préparer l'avenir.

On a parlé de réseaux de compétence dans le programme de la journée: certains sont existants, notamment ceux de l'université que vous connaissez, BENEFRI ou le triangle d'azur, les réseaux HES dont vous a parlé le chef du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles (DIPAC) ce matin. Et il existe des réseaux ou des mini-réseaux qui devraient prendre de l'importance dans la recherche, notamment en relation avec ceux qui existent déjà. Le CSEM travaille avec l'IMT, on prépare des accords entre l'IMT et l'EPFL, il y a des contrats qui passe régulièrement l'observatoire cantonal avec des instituts de recherche étrangers.

Et puis, il existe des réseaux futurs qu'il faudra développer. C'est par exemple la volonté politique clairement affirmée par le Conseil d'Etat de créer un pôle international des microtechniques, à Neuchâtel. Pour cela, il faut d'abord fédérer les instituts de recherche neuchâtelois, que vous connaissez, puis les lier de plus en plus directement avec l'EPFL. L'école d'ingénieurs de l'arc jurassien, l'observatoire cantonal, l'institut de physique, l'Institut de microtechnique, le CSEM sont concernés. Ce projet doit être mené par l'Université et son rectorat, mais aussi par le Département de l'instruction publique et des affaires culturelles.

Et il y a la création de NEODE, appelé à transférer les technologies ou les produits de recherche de ce pôle international de microtechnique dans l'industrie pour créer les entreprises et les emplois du futur, les emplois de demain. Donc, il y une volonté politique très clairement affichée par le Conseil d'Etat, mais aussi par le Grand Conseil qui a accepté le projet. J'espère que très bientôt le Grand Conseil acceptera l'important crédit qui lui sera présenté au début de l'année prochaine pour financer ce projet. Je laisse au président de NEODE le soin de vous présenter ce projet.

Je pense aussi que ce projet peut s'émanciper. Il faut bien sûr l'aménager techniquement, construire des bâtiments, libérer des surfaces à Neuchâtel sur le site de la Maladière, assurer le financement. Mais je crois qu'il faut d'ores et déjà souhaiter et penser à son extension et à une collaboration avec d'autres cantons, je dirais même avec d'autres pays, par exemple avec la France via les Universités de Grenoble ou de Besançon, qui s'intéressent aux microtechniques. La semaine dernière, des représentants de l'Université de Besançon m'ont dit combien ils s'intéressaient à NEODE et qu'ils souhaitaient pouvoir collaborer à ses activités. En outre, on sait que l'Université de Grenoble est particulièrement performante dans les microtechniques.

Une collaboration entre autorités est aussi nécessaire, parce qu'il faudra bien assurer le financement. On sait bien que le financement de la recherche et du transfert de technologie est principalement assuré par les collectivités publiques. Je pense aux Etats qui ont investi très massivement dans la recherche ces dernières années, comme la Finlande. Les pays nordiques de manière générale et les Etats-Unis sont les Etats qui assurent le financement de la recherche à un niveau élevé. Il faut le savoir, même si nous souhaitons, alors très clairement aussi, une participation des entreprises à ce grand projet. Et je souhaite aussi discuter d'une extension, d'une ouverture de NEODE aux cantons du Jura, de Berne et aux départements du Doubs et de la France-Comté. Il s'agit aussi de songer à s'allier à plus fort que nous en termes financiers, en termes de population. Je pense à toute les régions européennes ou à l'une des régions européennes des plus influente et active dans le domaine des microtechniques, c'est le région Rhône-Alpes. Le ciblage des microtechniques n'empêche pas que l'on réfléchisse à d'autres domaines. Il faut mettre l'accent sur les microtechniques parce que c'est l'atout de Neuchâtel aujourd'hui, mais il y a peut-être d'autres domaines qui peuvent aussi nous intéresser, par exemple la biologie ou le domaine du spatial. J'ouvre une petite parenthèse sur le domaine spatial: il y a peu de place pour le spatial en Suisse aujourd'hui et pourtant elle fait partie des organisations européennes. Je pense qu'il y a peut-être un avenir aussi dans ce domaine-là où l'on peut être très actif et performant. Tout cela nécessite une collaboration inter-cantonale et transfrontalière.

Ca veut dire qu'il faut être à l'écoute de nos voisins, même s'ils sont plus forts en termes de masse démographique que le canton de Neuchâtel. Mais si on nous considère comme très performant en matière de microtechnique, on nous dit aussi microscopique! Pour conserver nos performances et la qualité de nos performances, il faut s'allier à plus fort que nous sans complexe en affirmant nos compétences.

Cela veut dire que les besoins en formation sont évidemment aujourd'hui tout ce qui touche aux microtechniques, à la physique, à la biologie. C'est donc sur une formation scientifique qu'il faut mettre l'accent et c'est pour cela que l'Université de Neuchâtel est importante. C'est aussi une formation technologique et pratique. Je crois que le chef du DIPAC vous a parlé des HES ce matin et de la formation des métiers manuels. Et c'est aussi la formation continue qui est importante. Les contacts que nous avons avec les entreprises le démontrent: il y a un besoin en formation continue qui est évident. Il y a aussi un besoin de réinsertion: le ré-apprentissage ou la formation des personnes qui n'ont pas acquis une formation très solide au départ et qui peuvent en acquérir une et être réinsérées dans la société. C'est notamment le rôle du centre neuchâtelois d'intégration professionnelle qui tisse des liens de plus en plus étroit avec les entreprises. C'est évidemment du point de vue social un élément important. Et il y a des besoins dans le management, ce qui est plutôt nouveau à Neuchâtel, où nous sommes très forts en technique, en technologie, en sciences, en calcul, mais moins en gestion et en management. Les efforts sont à faire à la fois dans l'offre en formation, mais aussi dans la prise de conscience des petites entreprises.

Je vous ai donné les proportions des très petites PME, très fortes en technique mais faibles en planification et en gestion, donc pas toujours très performantes. Des efforts sont donc à faire de la part des autorités, mais une prise de conscience des associations professionnelles et des entreprises, de la nécessité de s'améliorer en matière de gestion, de planification et de marketing est nécessaire. Neuchâtel n'est plus tout seul à être fort en technique de précision, d'où la nécessité de se défendre sur le grand marché mondial. Les entreprises nous parlent aussi du besoin en connaissance des langues, notamment en anglais, mais aussi en allemand, ceci pour l'ensemble des professions manuelles ou scientifiques. Et puis je pense que, pour l'équilibre de la société, il faut aussi parler de la formation en matière culturelle, parce la culture c'est les racines, c'est la référence au monde, c'est l'accroche au sens de la vie. Il ne suffit pas de savoir calculer et gérer, mais il faut encore donner un sens à la vie.

En conclusion, je vous dirais qu'il s'agit pour le Conseil d'Etat et le Département de l'économie publique de valoriser les atouts du canton pour préparer l'avenir de Neuchâtel et en assurer l'avenir. Il s'agit de miser sur la recherche, le savoir-faire en microtechnique en premier lieu, mais aussi d'envisager d'autres domaines de recherche. Dans ce contexte la formation est essentielle: dans les domaines scientifiques, techniques et pratiques mais aussi dans de nouveaux domaines pour Neuchâtel, comme le management, le marketing et la formation culturelle. Formation de base, formation continue, je dirais pour terminer que tout cela a évidemment un coût. Le Conseil d'Etat souhaite vivement qu'on lui assure les moyens à terme pour assumer ces tâches. Je vous remercie de votre attention.

#### NOTES

- \* Texte librement adapté d'une présentation orale.